



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE NOGENT SUR OISE

Nombre de membres

En exercice	Quorum	Présents	Votants
18	06	11	13
Date de la convocation			
25 janvier 2022			
Date d'affichage de la convocation			
25 janvier 2022			
Date d'affichage du présent compte-rendu			
1 ^{er} février 2022			

**Procès-verbal du Conseil Municipal
du 31 janvier 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le trente et un janvier à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain BOUCHER, Maire.

Etaient présents : M. Alain BOUCHER, Mme Martine DUBUISSON, M. Daniel SCHMITT (arrivé à 20h42, il prend part au vote à compter du point n°5), Mme Sylvie JEANNIN, M. Jérémie LAGACHE, Mme Valeska GOULART-FROEHLICH, M. Claude BOURGUIGNON, M. Michel DUBOIS, Mme Annie REMOND, M. Flavien ANDRYSIK, M. Florent LELONG.

Etaient absents : M. Dorothé ALIA (absent excusé), Mme Marianne BOSINO (absente excusée), Mme Karima MICHOT (absente excusée), Mme Sandrine PERRET (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie JEANNIN), Mme Annissa OUSSALEM, M. Jérôme JARNAC, M. Aloïs CLAVIER (ayant donné pouvoir à Mme Martine DUBUISSON).

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h35.

- ORDRE DU JOUR -

Affaires générales :

1. Election du secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2021 ;

Affaires financières :

3. Bilan 2021 des indemnités versées aux élus ;
4. Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent);
5. Acquisition des parcelles cadastrées B34 et B39 et demande de subvention ;
6. Demande de subvention au titre de la DETR pour l'informatisation de l'école et la sécurisation des bâtiments communaux ;

Affaires ressources humaines :

7. Création d'un poste d'Adjoint Technique, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2022;

Affaires culturelles :

8. Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association « Droit de Cité » ;

Affaires communales :

9. Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour l'année 2021 ;
10. Demande d'intervention et délégation du droit de préemption à l'EPFLO en vue de l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB numéro 162 sis 26 rue de la République ;
11. Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) » au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) ;
12. Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) » au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60)- Mise à disposition du domaine public et demande de subvention au titre de la Dotation au Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
13. Dénomination d'une voie publique.

1. Élection du secrétaire de séance :

M. Florent LELONG est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter le point suivant : « Acceptation d'une offre de coupe en forêt de Monchy Saint Eloi » à l'ordre du jour.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2021:

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires financières :

3. Bilan 2021 des indemnités versées aux élus:

Considérant l'article L2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales instaurant la nécessité d'établir un état récapitulatif des indemnités versées aux élus,

Considérant que la loi n'impose pas de forme particulière pour la communication de cet état récapitulatif,

Considérant le tableau ci-dessous :

NOM et Prénom	Fonction	Somme perçue pour l'année 2021
BOUCHER Alain	Maire	19 176,25 €
DUBUISSON Martine	1ère adjointe	4 913,16 €
SCHMITT Daniel	2 ^{ème} adjoint	4 913,16 €
JEANNIN Sylvie	3 ^{ème} adjointe	4 913,16 €
LAGACHE Jérémy	4 ^{ème} adjoint	4 913,16 €
CHAMBEURLANT Virginie	5 ^{ème} adjointe (jusque juillet)	2 866,01 €
GOULART-FROEHLICH Valeska	5 ^{ème} adjointe (à/p de novembre)	818,86 €
BOURGUIGNON Claude	Conseiller municipal délégué	1 089,96 €
DUBOIS Michel	Conseiller municipal délégué	1 089,96 €
REMOND Annie	Conseillère municipale déléguée	1 089,96 €
ANDRYSIAK Flavien	Conseiller municipal délégué	1 089,96 €



Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan 2021 des indemnités versées aux élus.

Le Conseil Municipal prend acte du bilan 2021.

4. Autorisation donnée au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) :

M. le Maire rappelle les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités : « Article L 1612-1 modifié par la Loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012. Dans le cas où le budget

d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente. »

M14 – Budget Principal

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2021 : 1 228 031€

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil Municipal de faire application de cet article à hauteur de 307 008€ (25% X 1 228 031€.)

	BP 2021 - Voté	25 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Opération n° 1091 Mobilier école maternelle	1 447.00 €	362€
Opération n° 1092 Mobilier école primaire	13 464.00 €	3 366€
Opération n° 114 Mobilier administratif	500.00 €	125€
Opération n° 116 Matériel technique	30 000.00 €	7 500€
Opération n° 131 Matériel informatique mairie	860.00 €	215€
Opération n° 149 Travaux bâtiments	20 000.00 €	5 000€
Opération n° 171 Travaux de voirie	44 328.00 €	11 082€
Opération n° 190 Réhabilitation du Centre-bourg	349 860.00 €	87 465€
Opération n° 1901 Création et réhabilitation des équipements publics	767 572.00 €	191 893€
	1 228 031€	307 008€

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

Monsieur le Maire explique que cette délibération permet de commander du matériel dès aujourd'hui, tel que le camion des services techniques. En effet, le marché et l'approvisionnement étant compliqué avec la crise sanitaire, nous pouvons passer la commande au plus tôt.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Acquisition des parcelles cadastrées B34 et B39 et demande de subvention:

Considérant le programme de préservation des espaces naturels engagés depuis 1998,

Considérant que Monsieur et Madame CAIRAT, propriétaires de la parcelle référencée B39, lieu-dit « au-dessus de la maison Dubreuil », d'une contenance de 730m², ont émis le souhait de nous vendre leur parcelle,

Considérant que ce milieu forestier fait partie d'un espace naturel forestier et que la commune est propriétaires des parcelles voisines, soumises à un plan d'aménagement,

Considérant l'application de son droit de préemption,

Considérant que, comme pour toutes les parcelles situées en milieu naturel, le prix d'achat a été proposé à 0.53 € le m² soit 386,90€ augmenté des frais d'acte,

Considérant que Madame BUTTEUX, propriétaire de la parcelle référencée B34, lieu-dit « au-dessus de la maison Dubreuil », d'une contenance de 1015m², a émis le souhait de nous vendre sa parcelle,

Considérant que ce milieu forestier fait partie d'un espace naturel forestier et que la commune est propriétaires des parcelles voisines, soumises à un plan d'aménagement,

Considérant l'application de son droit de préemption,

Considérant que, comme pour toutes les parcelles situées en milieu naturel, le prix d'achat a été proposé à 0.53 € le m² soit 537,95€ augmenté des frais d'acte,

Considérant la possibilité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se porter acquéreur des parcelles cadastrées B34 et B39 au prix de 0,53 € le m² augmenté des frais d'acte,
- de désigner Maître LECLAIR, notaire en charge de la vente CAIRAT,
- de désigner Maître ANTY, notaire en charge de la vente BUTTEUX,
- d'autoriser le Maire ou toute autre personne dûment mandatée à signer tout acte afférant à cette vente,
- de solliciter une aide financière aussi élevée que possible auprès des services du Conseil Départemental,
- d'obtenir une dérogation permettant d'engager l'achat du bien avant l'octroi d'une éventuelle subvention.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :

Équipement informatique des écoles :

Considérant les recommandations du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports en matière d'enseignement,

Considérant que l'enseignement numérique tient une place importante,

Concernant la volonté municipale d'offrir aux élèves de Monchy Saint Eloi un enseignement numérique de qualité,



Considérant le projet d'acquisition de 10 tablettes,

Considérant que le règlement de la DETR prévoit la subvention de l'informatisation des écoles primaires,

Considérant que ces acquisitions pourront être effectuées selon le plan de financement suivant :

Montant H.T. de l'équipement informatique : 1 650€

Financement prévisionnel :

- DETR (Etat) pour 50 % (assiette max 16 000 €)	825€
- Autofinancement pour 50%	825€
Soit un total de	1 650€ HT

Protection des bâtiments communaux :

Considérant la nécessité de sécuriser les écoles communales par l'installation d'un système de détection intrusion,

Considérant que le règlement de la DETR prévoit la subvention la protection des bâtiments communaux,

Considérant que ces acquisitions pourront être effectuées selon le plan de financement suivant :

Montant H.T. des installations :

École maternelle du Clos St Paul : 1 590€ HT
École élémentaire Eugène Cauchois : 1 665€ HT
Soit un total de 3 255€ HT

Financement prévisionnel :

- DETR (Etat) pour 40 % (assiette max 50 000 €)	1 302€
- Autofinancement pour 60%	1 953€
Soit un total de	3 255€

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les demandes de subvention au titre de la DETR et d'autoriser le Maire à signer tous les documents afférents.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires ressources humaines :

7. Création d'un poste d'Adjoint Technique, à temps complet, à compter du 1er février 2022 :

Considérant l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 relatif à la création des emplois par l'organe délibérant de la collectivité,

Considérant le départ en retraite de l'ATSEM titulaire au sein de l'école maternelle du Clos St Paul,

Considérant la procédure de recrutement engagée en novembre 2021,

Considérant que l'agent prochainement recruté est titulaire de la Fonction Publique mais pas au grade du poste laissé vacant,

Considérant la déclaration de création d'emploi n°060220100519618 en date du 18 janvier 2022 auprès du Centre de Gestion de l'Oise,

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'Adjoint Technique, à temps complet, à compter du 1^{er} février 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires culturelles :

8. Renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association « Droit de Cité » :

Considérant que la commune de Monchy Saint Eloi souhaite adhérer à l'association « Droit de Cité », fondée en 1991 avec pour objet, selon l'article 1 des statuts, « l'organisation et le développement d'actions culturelles intercommunales à long terme en partenariat avec les communes adhérentes »,

Considérant que l'association « Droit de Cité » participe au développement du rayonnement culturel sur le territoire des Hauts de France :

- En mettant en œuvre une politique d'animation et de revitalisation du territoire au bénéfice des populations de l'ensemble de la région,
- En favorisant la valorisation et le rayonnement régional de la culture,
- En sensibilisant les publics à la découverte du patrimoine culturel régional, national et international,
- En mettant en place des actions pédagogiques pour promouvoir la fréquentation des lieux et la consommation des biens culturels.

Considérant que la participation financière de la commune est fixée à 0,90€/habitant,

Considérant l'adhésion de la commune depuis le 1^{er} juillet 2021,

Considérant la proposition de renouvellement d'adhésion pour l'année 2022,

Considérant donc que le coût pour l'année 2022 est de 1.977,30€.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'association « Droit de Cité »,
- d'autoriser le Maire à signer la présente convention et tous les documents afférents.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affaires communales :

9. Bilan des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) pour l'année 2021:

N° de dossier	Date dépôt	Réponse	Superficie	Mandataire / Propriétaire / Acquéreur	Adresse de la propriété	Montant demandé Montant vente
IA 060 409 21 T0001	28/01/2021	28/01/2021 Pas d'acquisition	1556	ANTY Axel Monsieur BOUDJELIDA Yacine Monsieur GATIBELZA Sidney	5 RUE DE CAUCRIAUMONT 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 250000 € Prix de vente : 250000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : vente BOUDJELIDA/ GATIBELZA Précision : Vente maison a usage d'habitation Parcelle : AH 4						
IA 060 409 21 T0002	05/01/2021	05/01/2021 Pas d'acquisition	298 91.5	ANTY-DOISY Emilie Monsieur ABREU EMILIO MARIA Indéfini	2 PL DE CANDILLY 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 180000 € Prix de vente : 180000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente Précision : Vente maison a usage d'habitation Parcelle : AD 36						
IA 060 409 21 T0003	25/01/2021	28/01/2021 Pas d'acquisition	882	ANTY Axel Monsieur HAMEAU VINCENT Indéfini	70 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 259000 € Prix de vente : 259000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : VENTE Précision : Vente maison a usage d'habitation Parcelle : AC 243, AC 247, AC 248						
IA 060 409 21 T0004	20/01/2021	29/01/2021 Pas d'acquisition	562 147	Maître MADELAINE- GRASSER Anne Christelle Monsieur PELISSET VINCENT JULIEN Monsieur GOUVEIA CORREIA Dionisio	91 B RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 251000 € Prix de vente : 259000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 241						
IA 060 409 21 T0005	28/01/2021	22/02/2021	597	Maître LE RENARD Lionel	16 RUE RAYMOND MAILLET 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 260000 €

		Pas d'acquisition		Monsieur REGNARD MAURICE Monsieur DURLACH Fabrice		
Situation :	Bâti sur terrain propre					Prix de vente : 260000 €
Description du projet :	Vente REGNARD/ DURLACH					
Précision :	Vente maison à usage d'habitation					
Parcelle :	AE 56, AE 59					

IA 060 409 21 T0006	18/02/2021	23/02/2021 Pas d'acquisition	843 122	Maître SOUBRY Emeric Monsieur RAPIN DOMINIQUE Monsieur AÏT EL FQUIH Boujemâa	16 RUE DE FROIDVENT 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 192000 €
Situation :	Bâti sur terrain propre					Prix de vente : 192000 €
Description du projet :	Vente maison à usage d'habitation					
Précision :	AA 21					
Parcelle :						
IA 060 409 21 T0007	10/03/2021	15/03/2021 Pas d'acquisition	472 88.6	Maître ANTY-DOISY Émilie Monsieur JEANNE-ROSE FELIX Madame SBIKA Nawal	7 RUE DES CHENES 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 196500 €
Situation :	Bâti sur terrain propre					Prix de vente : 196500 €
Description du projet :	Vente JEANNE-ROSE/ SBIKA					
Précision :	Vente maison à usage d'habitation					
Parcelle :	AA 149					
IA 060 409 21 T0008	30/08/2021	30/03/2021 Pas d'acquisition	558 114.7	Maître ANTY-DOISY ÉMILIE Monsieur BAHGAT ARNAUD Madame MECREANT Aurélie	21 RUE DE LA REPUBLIQUE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 190000 €
Situation :	Bâti sur terrain propre					Prix de vente : 190000 €
Description du projet :	Vente BAHGAT/MECREANT					
Précision :	Vente maison à usage d'habitation					
Parcelle :	AB 106, AB 109, AB 110, AB 112, AB 115, AB 118					
IA 060 409 21 T0009	01/04/2021	01/04/2021 Pas d'acquisition	872	Maître MADELAINE-GRASSER Monsieur PAWELOSZEK DIDIER Monsieur BRILLANT Maxime	9 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	
Situation :	Bâti sur terrain propre					
Description du projet :	Vente PAWELOSZEK/ BRILLANT					
Précision :	Vente maison à usage d'habitation					
Parcelle :	AA 205, AA 207					
IA 060 409 21 T0010	01/04/2021	09/04/2021 Pas d'acquisition	1343 98	Maître LE RENARD Lionel Monsieur LLÉRÈS Romain Monsieur REGNARD MAURICE	10 BIS RUE RAYMOND MAILLET 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 220000 €
Situation :	Bâti sur terrain propre					Prix de vente : 220000 €
Description du projet :	Vente LLERES/ REGNARD					
Précision :	Vente maison à usage d'habitation					
Parcelle :	AE 86, AE 87, AE 88					
IA 060 409 21 T0011	30/04/2021	04/05/2021	400	Maître ANTY-DOISY Émilie	4 RUE LOUIS VAUTHIER 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 245000 €



		Pas d'acquisition		Monsieur CHAMBEURLANT PHILIPPE Monsieur DUBREUCQ Bastien		
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente CHAMBERLANT/ DUBREUCK Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AA 79						Prix de vente : 245000 €
IA 060 409 21 T0012	30/04/2021	06/05/2021 Pas d'acquisition	236	Maître LECLAIR Marie-Christine Monsieur GHERARDI PIERRE Monsieur BERTIN Thibault	98A RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 133500 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente GHERARDI/ BERTIN TAMBOISE Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AD 33						Prix de vente : 133500 €
IA 060 409 21 T0013	22/04/2021	18/05/2021 Pas d'acquisition	528	THIERRY Claude-Hélène Monsieur HAMONOU Paul SNC "PS"	31 RUE DE LA REPUBLIQUE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 170000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente de fonds de commerce HAMONOU/ snc PS YAKAN-SARGIN Précision : Vente de fonds de commerce Parcelle : AB 129						Prix de vente : 170000 €
IA 060 409 21 T0014	20/05/2021	31/05/2021 Pas d'acquisition	1693	Maître ANTY Axel Monsieur DUBUS ROMAIN Monsieur WOLFF Luc	62 RUE DE FROIDVENT 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 218000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente DUBUS /WOLFF POLUS Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AA 54						Prix de vente : 218000 €
IA 060 409 21 T0015	20/05/2021	31/05/2021 Pas d'acquisition	552 112	Maître LECLAIR Marie-Christine Monsieur BOCLET Romain Monsieur GARDIOLE Stevie	1 B RUE DE LA GARE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 220000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente Cts BOCLET/ GARDIOLE Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AH 19						Prix de vente : 220000 €
IA 060 409 21 T0016	02/06/2021	14/06/2021 Pas d'acquisition	849	Maître ANTY-DOISY ÉMILIE Monsieur DEVERGIE Jean-Pierre Monsieur LEGROS Scotty	21 RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 170000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente DEVERGIE/ LEGROS Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AB 65						Prix de vente : 170000 €

IA 060 409 21 T0017	27/05/2021	14/06/2021 Pas d'acquisition	516	Maître MADELAINE- GRASSER Anne Christelle Monsieur FERREIRA-GOMES CHRISTOPHE Monsieur DELL ANGELLO Anthony	11 RUE DE VILLERS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 270000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente FERREIRA GOMEZ/ DELL ANGELLO Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 178						Prix de vente : 270000 €
IA 060 409 21 T0018	02/04/2021	15/06/2021 Pas d'acquisition	957 67	Maître LE RENARD Lionel Madame VAUTHIER Chantale Monsieur DERE MEMET	32 RUE DE VILLERS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 132000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente Cst VAUTHIER/ DERE Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AD 66						Prix de vente : 132000 €
IA 060 409 21 T0019	09/06/2021	15/06/2021 Pas d'acquisition	720	Maître CAJET Franck Monsieur DE AREDE CHRISTIAN Monsieur DA FONSECA SERRA Antonio Rui	11 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 235000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente DE AREDE/ DA FONSECA SERRA Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AA 209						Prix de vente : 242000 €
IA 060 409 21 T0020	25/05/2021	11/06/2021 Pas d'acquisition	990	Maître MADELAINE- GRASSER Anne Christelle Monsieur DROUART DIDIER IN VESTISS FRANCE	28 RUE DE VILLERS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 127000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente Cst DROUART/ IN VESTISS Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AD 64						Prix de vente : 135000 €
IA 060 409 21 T0021	26/05/2021	11/06/2021 Pas d'acquisition	1427	Maître LE RENARD Lionel Monsieur SANTOS DE SOUSA José Monsieur FERREIRA-GOMES CHRISTOPHE	47 RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 360000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente SANTOS DE SOUSA/ FERREIRA GOMES Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AB 45						Prix de vente : 360000 €
IA 060 409 21 T0022	23/04/2021	07/06/2021 Décision de préempter	551	CAJET Franck Madame TAINE Françoise Madame BRIOIS marine	22 RUE DE LA REPUBLIQUE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 175000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AB 164						Prix de vente : 175000 €
IA 060 409 21 T0023	07/06/2021	21/06/2021 Pas	112	LECLAIR Marie-Christine MC COIFFURE	10 RUE DE LA REPUBLIQUE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 31000 € Prix de vente :



		d'acquisition		Madame MARIE ÉLODIE		31000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Cession fonds de commerce MC COIFFURE/ MARIE Précision : Vente de fonds de commerce Parcelle : AB 172						
IA 060 409 21 T0024	24/06/2021	02/07/2021 Pas d'acquisition	320 100	Maître LECLAIR Marie-Christine Monsieur EL BAKKALI ABDELAZIZ Monsieur KHOLOV Azizoulo	1 RUE RAYMOND MAILLET 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 235000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : VENTE EL BAKKALI/ KHOLOV Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AE 173, AE 175						
IA 060 409 21 T0025	12/07/2021	29/07/2021 Pas d'acquisition	622 70.05	Maître TURLURE Thomas Madame RADUREAU PATRICIA MARIE MADELEINE Madame MESSIEN Fabienne	15 RUE DU BEL AIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 223000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente RADUREAU/ MESSIEN Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 50						
IA 060 409 21 T0026	05/07/2021	30/07/2021 Pas d'acquisition	1211	Maître LECLAIR Marie-Christine Monsieur DUSSAUSOIS THIBAUT Monsieur PARENT David	95 BIS RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 200000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente DUSSAUSOIS/PARENT Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 236, AC 237						
IA 060 409 21 T0027	11/08/2021	13/08/2021 Pas d'acquisition	1057 71	Maître LECLAIR Marie-Christine Madame VAN DE WIELE Simone Monsieur DE COCK Yoann	107 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 172000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente RADUREAU/DE COCK Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 53						
IA 060 409 21 T0028	31/08/2021	31/08/2021 Pas d'acquisition	596	Maître ANTY-DOISY ÉMILIE Monsieur LEROY PHILIPPE Monsieur CHUETTE Benjamin	1 RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 180000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente LEROY/CHUETTE Précision : Parcelle : AB 196, AB 84						
						Prix de vente : 180000 €

IA 060 409 21 T0029	27/08/2021	08/09/2021 Pas d'acquisition	770 103	Maître LE RENARD Lionel Monsieur LEMAIRE JEAN CLAUDE Monsieur CARMOUSSE Florian	76 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 283000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente LEMAIRE / CARMOUSE Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 234, AC 313						Prix de vente : 283000 €
IA 060 409 21 T0030	02/09/2021	13/09/2021 Pas d'acquisition	404	Maître ANTY DOISY ÉMILIE Monsieur ABRASSART DAMIEN PHILIPPE YVES Monsieur PARMENTIER Jérémy	42 RUE EUGENE CAUCHOIS 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 203000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente ABRASSART/ PARMENTIER Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AE 42						Prix de vente : 203000 €
IA 060 409 21 T0031	17/09/2021	23/09/2021 Pas d'acquisition	1871 125	Maître ANTY Axel Monsieur LEDUC Lionel Madame MEZLINI ALEXANDRA	12 RUE DE FROIDVENT 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 240000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente LEDUC/MEZLINI Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AA 19						Prix de vente : 240000 €
IA 060 409 21 T0032	22/09/2021	05/10/2021 Pas d'acquisition	1121	Maître ANTY Axel Madame MONARD LYDIE Monsieur GUNDUZ Emrah	73 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 103000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente DEGROOTTE-MONARD/ GUNDUZ Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AC 2						Prix de vente : 103000 €
IA 060 409 21 T0033	23/09/2021	05/10/2021 Pas d'acquisition	629	Maître SOUBRY Emeric Madame HARDY VIRGINIE Monsieur TRUFFIER Pierre	8 RUE DE LA PASSERELLE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 133000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente HARDY / TRUFFIER Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AD 183, AD 186						Prix de vente : 133000 €
IA 060 409 21 T0034	22/09/2021	05/10/2021 Pas d'acquisition	177 52.6	Maître LECLAIR Marie- Christine Madame MONTIGNY GINETTE Madame DESCAMPS Béatrice	1 PL DE CANDILLY 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 99000 €
Situation : Bâti sur terrain propre Description du projet : Vente Cts MONTIGNY/ DESCAMPS- RIVIERE Précision : Vente maison à usage d'habitation Parcelle : AD 34, AD 35						Prix de vente : 99000 €
IA 060 409 21 T0035	01/10/2021	15/10/2021 Pas d'acquisition	455	Maître DALY BERTONNIER Patricia Monsieur DUDON ROBERT FREDERIC	35 RUE DE LA REPUBLIQUE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 123000 € Prix de vente : 129000 €

				Monsieur JARNO Antoine		
<p>Situation : Bâti sur terrain propre</p> <p>Description du projet : Vente DUDON/JARNO</p> <p>Précision : Locaux dans un bâtiment en copropriété</p> <p>Parcelle : AB 134</p>						
IA 060 409 21 T0036	05/10/2021	15/10/2021 Pas d'acquisition	583 89	Maître LECLAIR Marie-Christine Monsieur PRUNIER FABRICE Madame GOULART Valentina	16 RUE DE L AULNAIE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 219000 €
<p>Situation : Bâti sur terrain propre</p> <p>Description du projet : Vente PRUNIER/ GOULART</p> <p>Précision : Vente maison à usage d'habitation</p> <p>Parcelle : AC 144</p>						
IA 060 409 21 T0037	08/11/2021	30/11/2021 Pas d'acquisition	116 49	Maître CAJET Franck Monsieur LEGAL Cédric Monsieur JAKO Dylan	1 RUE DE FROIDVENT 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 145000 €
<p>Situation : Bâti sur terrain propre</p> <p>Description du projet : Vente LEGAL/ JAKO</p> <p>Précision : Vente maison à usage d'habitation</p> <p>Parcelle : AA 0201</p>						
IA 060 409 21 T0038	27/10/2021	24/11/2021 Pas d'acquisition	926 62	Maître DUTHION Julie LE CLOS DE LA THEVE Madame STOLLER Carole	16 RUE DE L AVENIR 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 139000 €
<p>Situation : Bâti sur terrain propre</p> <p>Description du projet : Vente LE CLOS DE LA THEVE /STOLLER</p> <p>Précision : Vente maison à usage d'habitation</p> <p>Parcelle : AB 101, AB 102</p>						
IA 060 409 21 T0039	26/10/2021	24/11/2021 Pas d'acquisition	598 160	Maître MAENE-BARRE Sylvie Madame LOGEON NICOLE Monsieur WAMBRE Niels Pierrick	11 RUE DES CHENES 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 308000 €
<p>Situation : Bâti sur terrain d'autrui</p> <p>Description du projet : Vente RAPAILLE / WAMBRE</p> <p>Précision : Vente maison à usage d'habitation</p> <p>Parcelle : AA 265</p>						
IA 060 409 21 T0040	29/10/2021	24/11/2021 Pas d'acquisition	530 89	Maître ANTU Axel Monsieur VATTIER DOMINIQUE Monsieur KRAUS Jérémie Michel Roger	4 RUE DE CAUCRIAUMONT 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 229000 €
<p>Situation : Bâti sur terrain propre</p> <p>Description du projet : Vente VATTIER / KRAUS</p> <p>Précision : Vente maison à usage d'habitation</p> <p>Parcelle : AH 31</p>						
IA 060 409 21 T0041	23/11/2021	06/12/2021	165	Maître LECLAIR Marie-Christine	42 RUE DE LA REPUBLIQUE 60290 Monchy-Saint-Éloi	Mise à prix : 220000 €

		Pas d'acquisition	Monsieur DOURLENS GUY VICTOR JULES Monsieur DUDON ROBERT FREDERIC	
Situation :	Bâti sur terrain propre			Prix de vente : 220000 €
Description du projet :				
Précision :				
Parcelle :	AB 150			

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du bilan 2021 des Déclarations d'Intentions d'Aliéner (DIA).

Le Conseil Municipal a pris connaissance dudit bilan.

10. Demande d'intervention et délégation du droit de préemption à l'EPFLO en vue de l'acquisition de la parcelle cadastrée section AB numéro 162 sis 26 rue de la République :

Vu, les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, les dispositions du code de l'urbanisme,

Vu, l'arrêté préfectoral du 21 mai 2007 portant création de l'EPFLO,

Vu les arrêtés préfectoraux d'extension du périmètre de l'EPFLO en date des 18 janvier, 4 avril et 8 septembre 2008,

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes du Liancourtois et de la Vallée Dorée en date du 25 mars 2019 sollicitant l'adhésion à l'EPFLO,

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPFLO n° CA EPFLO 2019 27/03-3 en date du 27 mars 2019, se prononçant favorablement sur l'adhésion de nouveaux membres dont la Communauté de communes du Liancourtois et de la Vallée Dorée,

Vu, les arrêtés de Monsieur le Préfet de la Région Hauts de France – Nord-Pas-de-Calais Picardie, en date des 22 juillet 2016, 17 mars 2017, 26 juin 2017, 22 juillet 2019, et 8 novembre 2019, 31 août 2021, 27 octobre 2021 et 23 novembre 2021 portant extension du périmètre de l'EPFLO,

Vu le plan local d'urbanisme de la commune approuvé le 11 décembre 2017,

Vu, la délibération du Conseil Municipal de Monchy-Saint-Eloi en date du 11 décembre 2017 instaurant un droit de préemption urbain,

Vu, la délibération du Conseil Municipal de Monchy-Saint-Eloi en date du 9 juin 2020 portant délégation du droit de préemption au Maire,

Vu, l'article L213-3 du code de l'urbanisme qui dispose : « Le titulaire du droit de préemption peut déléguer son droit à l'Etat, à une collectivité locale, à un établissement public y ayant vocation ou au concessionnaire d'une opération d'aménagement. Cette délégation peut porter sur une ou plusieurs parties des zones concernées ou être accordée à l'occasion de l'aliénation d'un bien. Les biens ainsi acquis entrent dans le patrimoine du délégataire » ;

Vu, la déclaration d'intention d'aliéner réceptionnée en mairie le 5 janvier 2022,



Vu, l'avis des services de France Domaine en date du 17 janvier 2022,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à déléguer à l'EPFLO représenté par son Directeur, l'exercice du droit de préemption urbain en vue de l'acquisition dans la limite de l'estimation des services de France Domaine en date du 17 janvier 2022., de la parcelle cadastrée section AB numéro 162 sis 26 rue de la République.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

11. Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) » au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) :

Considérant que le Syndicat d'Energie de l'Oise, lors de la réunion du Comité Syndical du 27 juin, a approuvé une modification statutaire qui lui permet d'accompagner et soutenir les collectivités locales dans leurs démarches énergétiques et environnementales, en menant des études et actions contribuant à atteindre les objectifs de la loi sur la Transition Energétique d'août 2015 que sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diversification du modèle énergétique et la montée en puissance des énergies renouvelables,

Considérant que, grâce à cette modification statutaire, les communes membres peuvent profiter de l'expertise du Syndicat en matière d'optimisation énergétique dans le cadre d'une compétence optionnelle à laquelle elles adhèrent,

Considérant que Monsieur le Maire propose de confier au Syndicat la compétence Maîtrise de la Demande en Energie et Energie Renouvelables (MDE/EnR),

Considérant que le Syndicat peut assurer les services d'efficacité énergétique suivants et le développement des énergies renouvelables, comprenant notamment :

- la conduite de toute étude et l'apport de conseils en vue d'une gestion optimisée et d'une utilisation rationnelle des énergies du patrimoine communal (bâtiments et équipements).
- la conduite de bilans, diagnostics
- la mise en place d'outils d'efficacité énergétique et l'aide à l'élaboration et au suivi de programmes de travaux ou d'information-sensibilisation
- la recherche de financements et le portage de projets liés
- la gestion et la valorisation des certificats d'économie d'énergie
- la conduite d'études et l'apport de conseils en matière de développement des énergies renouvelables.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de transférer au Syndicat d'Energie de l'Oise la compétence Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR),
- d'autoriser les services du Syndicat d'Energie de l'Oise à collecter, traiter, contrôler, analyser les données énergétiques du patrimoine communal,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Monsieur LAGACHE précise que le projet porte principalement sur la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit du périscolaire. Les études préalables du SE60 rendent possibles ce projet.

Monsieur le Maire ajoute que la commune souhaite s'inscrire dans une démarche à long terme et pédagogique pour la production d'énergie.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

12. Transfert de la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (MDE/EnR) » au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60)- Mise à disposition du domaine public et demande de subvention au titre de la Dotation au Soutien à l'Investissement Local (DSIL) :

Considérant que le SE60, fort de son expertise en qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité, s'est engagé dans une démarche d'accompagnement des collectivités en matière d'efficacité énergétique,

Considérant que la commune souhaite transférer au Syndicat d'Energie de l'Oise (SE60) la compétence « Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables »,

Considérant que cette compétence permet à la commune de bénéficier d'un diagnostic énergétique de ses bâtiments, ainsi que de la réalisation d'une note d'opportunité qui a mis en évidence des sources potentielles de production d'électricité à partir d'installations photovoltaïques, ladite production pouvant être consommée pour les besoins des équipements communaux et/ou être revendue à des fournisseurs d'électricité,

Considérant que les statuts du SE60 prévoient la possibilité pour le syndicat d'exercer, en lieu et place des membres qui lui en font la demande, la compétence « Production d'énergie et de chaleur à partir d'installations utilisant des énergies renouvelables »,

Considérant que ledit transfert permet au SE60 d'aménager, exploiter, faire aménager et faire exploiter dans les conditions visées à l'article L. 2224-32 du CGCT, toutes installations de nature à permettre la production d'électricité, en particulier en recourant à l'énergie solaire,

Considérant que le transfert de la compétence inclut également la possibilité pour le SE60 de vendre tout ou partie de l'électricité ainsi produite à des fournisseurs d'électricité. Et/ou proposer des modèles économiques novateurs (tels que l'autoconsommation collective étendue ou autres) suite aux réglementations et décrets d'application passés et/ou à venir,

Considérant que selon les sites, l'électricité produite :

- servira à alimenter lesdits sites (autoconsommation individuelle ou collective étendue), le surplus éventuel étant revendu à des fournisseurs d'énergie.
- sera totalement revendu à des fournisseurs d'énergie.

Monsieur (Madame le Maire) propose au Conseil Municipal de confier au SE60, par voie de transfert de la compétence « Production d'énergie à partir d'installations utilisant l'énergie solaire », l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur les sites proposés par la commune, et identifiés répondant aux critères de faisabilité pour le SE60.

Corollairement au transfert de la compétence, la signature d'un bail emphytéotique avalisera la mise à disposition du domaine public.

Une subvention sera sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DSIL (Plan de relance) et donnera lieu à la signature d'une convention tripartite.

Il est proposé au Conseil Municipal de :

- confier au SE60, par voie de transfert de la compétence « Production d'énergie à partir d'installations utilisant l'énergie solaire », l'installation et l'exploitation de panneaux



photovoltaïques sur les sites proposés par la commune, et identifiés répondant aux critères de faisabilité pour le SE60,

- d'autoriser le Maire, corollairement au transfert de la compétence, de signer un bail emphytéotique avalisant la mise à disposition du domaine public,
- de solliciter auprès de l'Etat au titre de la DSIL (Plan de relance) une subvention qui donnera lieu à la signature d'une convention tripartite.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire précise que la seule question en instance est celle de la prolongation du toit. En effet, cette modification permettrait de rajouter 1 panneau complet. Il reste à connaître le coût de ces travaux et les subventions possibles.

13. Dénomination d'une voie publique :

Considérant que le décret n° 94-1112 du 19 décembre 1994 relatif à la communication au centre des impôts fonciers ou au bureau du cadastre de la liste alphabétique des voies de la commune et du numérotage des immeubles oblige, indirectement, les communes de plus de 2 000 habitants à établir la liste des voies publiques et privées, la notification de la désignation des voies étant devenue une formalité foncière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie existante « rue de Caucriaumont » dans sa partie de la place de la République au rond-point reliant à la Départementale 1016,

Considérant que cette rue abrite principalement les entrées et sorties du site du Campus Formation (ex-site AFTRAL),

Considérant que les activités proposées sur le site, actuelles et futures, ont besoin de disposer de leur propre adresse,

Il est demandé au Conseil Municipal de baptiser cette rue.

Monsieur le Maire indique qu'il est incohérent de conserver cette rue du nom de Caucriaumont car cette dénomination correspond au hameau situé de l'autre côté de la D1016. Il rappelle que ce sujet a été annoncé lors de la réunion de travail des élus samedi dernier afin de leur laisser le temps de réflexion nécessaire. Aussi, il propose de baptiser cette rue « Léon Bonnat » en hommage à cet artiste peintre, Membre du Conseil de l'Ordre de la légion d'Honneur, Directeur National de l'École des Beaux-Arts, Grand Croix de la légion d'Honneur, décédé à au Château de Monchy Saint Eloi le 4 septembre 1922. De plus, un contact avec le musée en son honneur de Bayonne a été établi.

A l'unanimité des membres présents et représentés, cette rue sera baptisée rue Léon Bonnat.

14. Acceptation d'une offre de coupe en forêt communale de Monchy Saint Eloi :

Considérant l'offre d'achat déposée par M. Eric de Palluel sur le site ONF VENTES, cahier permanent, article 22C5C1077 (fiche de vente en annexe) relative aux parties de parcelles 3.a, 3.b, 4.u, 5.a, 5.c et 11a de la forêt communale de Monchy-Saint-Eloi,

Considérant que l'offre de Monsieur de Palluel est de 23 650 € HT,

Considérant que ce prix est valable pour l'ensemble des bois compris dans la fiche de coupe en annexe, y compris les houppiers et les petits bois marqués dans la coupe par l'ONF,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter l'offre déposée par Monsieur de Palluel,
- d'y ajouter une clause de délai impératif d'exploitation au 31 décembre 2022 et une clause d'exploitation « hors feuilles » qui exclut la période du 18 avril au 9 octobre 2022.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.

BOUCHER Alain	
DUBUISSON Martine	
SCHMITT Daniel	
JEANNIN Sylvie	
LAGACHE Jérémy	
GOULART FROEHLICH Valeska	
ALIA Dorothé	Absent
BOURGUIGNON Claude	



DUBOIS Michel	
REMOND Annie	
BOSINO Marianne	Absente
MICHOT Karima	Absente
PERRET Sandrine	Absente excusée
OUSSALEM Anissa	Absente
JARNAC Jérôme	Absent
CLAVIER Aloïs	Absent excusé
ANDRYSIK Flavier	
LELONG Florent	